

Rennes, le 12 juin 2025



Déclaration Préliminaire
Formation Spécialisée Grand-Ouest
Du 12 juin 2025

Monsieur le Président,

Nous allons ouvrir cette formation spécialisée alors qu'un nouveau drame frappe la fonction publique avec la mort violente d'une assistante d'éducation.

Les annonces des ministres, quelle qu'elles soient, ne peuvent cacher le terrible constat d'une jeunesse fragile et carencée. Les annonces et effets de manche toujours plus sécuritaires et électoralistes n'endiguent en rien le mal-être de cette jeunesse.

Les éducateurs et éducatrices de la PJJ le savent bien, un passage à l'acte est toujours le symptôme d'un mal-être profond, psychologique et social. Les adolescents sont maltraités par des politiques qui les fustigent au lieu d'en prendre soin par des mesures qui pourraient démontrer avec le temps leur efficience.

Ce drame oblige notre administration à repenser, non pas le Milieu Ouvert, mais notre mission de prévention. La PJJ doit avoir sa place dans les établissements scolaires afin de recevoir les élèves en difficultés, les soutenir quoi qu'ils traversent, et œuvrer à un meilleur repérage des situations de fragilité.

L'Etat ne peut plus fermer les yeux sur la souffrance psychique des enfants et adolescents, accentuée depuis la crise du Covid. La PJJ devrait pourvoir soutenir nos collègues de l'Education Nationale dans l'accompagnement quotidien des élèves adolescents. C'est son rôle.

Les économies que l'Etat fait à grands coups de rabot sur le service public ont le goût du sang. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis(ies) et aux collègues de cette agente d'une institution exsangue comme l'est la PJJ. Nous souhaitons ardemment que des moyens humains et financiers soient mis au service de cette jeunesse, pas seulement pour la punir lorsque le drame a eu lieu mais bien pour la préserver d'en commettre.